

Réunion du 26 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 75

Nombre de votants : 83

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-six juin à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Gilles LÉVÊQUE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Daniel PÉDEPRAT, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à M. Gérard DUCOS), Fabienne COSTEDOAT-DIU (pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Alice BENAVENTE, Idelette DEMAISON (pouvoir à M. Daniel PÉDEPRAT), Michel LAURIO, Amandine PAINSET, Laurent CHERITI, Laurent COUBLUCQ, Bernard GOBERT, Jean-Pierre FAYET (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marc DESPLAT, Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jérôme TOULOUSE, Guy ROMAIN, Francis GRINET (pouvoir à M. Henri POUSTIS), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 8 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE CONCERNANT L'ORGANISATION DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS (MPP) - SAISON 2023

Rapporteur : M. Guy PÉMARTIN

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq-Orthez, en partenariat avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et les mairies, organise des marchés des producteurs de pays (MPP) sur son territoire.

Ce sont des marchés de type festif au cours desquels les visiteurs peuvent acheter des assiettes proposées par les producteurs et les déguster sur place. Ces manifestations ont pour objectif d'assurer la promotion des producteurs locaux auprès des consommateurs.

Le label « marché des producteurs de pays » est porté par la chambre d'agriculture. Le respect de la « Charte des Marchés des Producteurs de Pays® » garantit que les produits proposés aux consommateurs proviennent directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes. Dans ce cadre, la chambre d'agriculture accompagne les collectivités pour l'organisation des marchés.

Notamment, elle :

- diffuse l'information auprès des producteurs,
- centralise les demandes de participation et gère les inscriptions,
- fournit aux exposants de la vaisselle biodégradable à prix coûtant,
- réalise le plan d'implantation des stands, etc.,
- si nécessaire, rédige le protocole sanitaire et le soumet à la Préfecture pour validation.

Les différents marchés organisés sur notre territoire sont :

- Les quatre marchés historiques, organisés par la communauté de communes en partenariat avec les communes : Mourenx, Monein, Orthez et Arthez-de-Béarn.
- Un marché supplémentaire à Lucq-de-Béarn.
- Pour ce marché, la CCLO prend en charge le coût du conventionnement avec la chambre d'agriculture ainsi que des supports de communication. La CCLO n'aura pas le rôle d'organisateur, rôle qui incombera exclusivement à la commune. Une autre convention sera établie entre cette commune et la chambre d'agriculture.
- Un marché supplémentaire le jour de la fête du lac à la base de loisirs d'Orthez-Biron, afin de clore la journée par un moment de convivialité. Ce marché supplémentaire est organisé et financé par la CCLO.

La convention de partenariat avec la chambre d'agriculture prévoit le versement à la chambre d'une somme de 3 660 € HT pour l'organisation des six marchés en 2023, soit 610 € par marché.

Les dates de l'édition 2023 :

- Lac de Biron-Orthez : le samedi 10 juin 2023,
- Lucq-de-Béarn : le vendredi 30 juin 2023,
- Mourenx : le mercredi 12 juillet 2023,
- Monein : le jeudi 27 juillet 2023,
- Orthez : le jeudi 3 août 2023,
- Arthez-de-Béarn : le vendredi 1^{er} septembre 2023.

Le budget :

Une enveloppe de 25 000 € HT a été votée lors de l'approbation du budget 2023 pour l'organisation des six MPP.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la convention avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques portant sur l'organisation des marchés des producteurs de pays festifs sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer la convention avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour l'organisation des marchés des producteurs de pays - édition 2023.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT

